

Borex ajoute un important volume de 468 MW à son portefeuille de projets en développement et en construction qui atteint 6 GW au premier trimestre 2023

Faits saillants

- **Ajout de 238 MW de projets éoliens et solaires et 230 MW de projets de stockage au stade préliminaire du portefeuille de projets au premier trimestre 2023**
 - Projets de parcs éoliens en Europe totalisant 117 MW.
 - Projets de parcs solaires aux États-Unis et en Europe totalisant 121 MW.
 - Projets d'installations de stockage en Ontario totalisant 230 MW.
- **Production en hausse de 1 % (22 % en Combiné⁴)¹ sur le T1-2022 attribuable aux mises en service et aux conditions de vent favorables en France qui ont contrebalancé les conditions de vent défavorables au Canada. Hausse en Combiné attribuable à l'intégration des parcs éoliens acquis aux États-Unis à la fin 2022. Production de 1 % (1 %) supérieure à la production anticipée² du T1**
 - Éolienne : en hausse de 4 % (29 %) sur le T1-2022 et égale (4 % inférieure) à la production anticipée du T1.
 - Hydroélectrique : en hausse de 10 % sur le T1-2022 et 18 % supérieure à la production anticipée du T1.
 - Solaire : en baisse de 12 % sur T1-2022 et 3 % inférieure à la production anticipée du T1.
- **Baisse de 1 % (hausse de 5 %) du BAIIA(A)³ et baisse de 16% (hausse de 1%) du résultat d'exploitation au premier trimestre 2023 par rapport au premier trimestre 2022**
 - BAIIA(A) de 171 M\$ (192 M\$) au T1-2023, une baisse de 2 M\$ (hausse de 9 M\$) sur le T1-2022. Le BAIIA(A) du premier trimestre 2022 incluait un montant de 16 M\$ attribuable à certains contrats pour lesquels Borex a dû comptabiliser une provision au T3-2022 à la suite de la publication de la *Loi de finances rectificative 2022* en France.
 - Résultat d'exploitation de 77 M\$ (106 M\$) au T1-2023, une baisse de 14 M\$ (hausse de 1 M\$) sur le T1-2022.
- **Hausse des flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation, mais diminution des flux de trésorerie discrétionnaires² au premier trimestre 2023**
 - Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation de 244 M\$ au T1, en hausse de 107 M\$ sur le T1-2022.
 - Marge brute d'autofinancement⁴ de 141 M\$ au T1, en hausse de 5 M\$ sur le T1-2022.
 - Flux de trésorerie discrétionnaires de 65 M\$ au T1, en baisse de 12 M\$ sur le T1-2022. Tel que mentionné pour le BAIIA(A), les flux de trésorerie du T1-2022 incluaient un montant de 16 M\$ attribuable à certains contrats français.
- **Maintien de la flexibilité financière et d'un solide bilan**
 - Plus de 330 M\$ de liquidités et financements autorisés disponibles⁴ au 31 mars 2023. Un montant de 77 M\$ sous la facilité de crédit rotative sera transféré sous la facilité de lettres de crédit garantie par Exportation et Développement Canada, laquelle a été bonifiée de 125 M\$ portant ainsi son montant total autorisé à 200 M\$ en avril 2023.
 - Ratio d'endettement net sur capitalisation totale de 38 % au 31 mars 2023, contre 40 % à la fin 2022.

Montréal (Québec), le 10 mai 2023 - Borex inc. (« Borex » ou la « Société ») (TSX : BLX) annonce un important ajout de projets à son portefeuille et une hausse significative de sa production en Combiné au cours du premier trimestre 2023.

« Nous avons poursuivi la réalisation des initiatives de notre Plan stratégique 2025 au cours du premier trimestre, notamment par l'ajout d'importants projets de développement à notre portefeuille de projets et par l'intégration des deux acquisitions complétées en 2022. Le premier trimestre fut également marqué par l'annonce de nouveaux plans d'aide à l'accélération de la transition énergétique et de programmes d'appels d'offres dans nos marchés clés, notamment au Québec et ailleurs au Canada », a souligné le président et chef de la direction de Borex, Patrick Decostre.

« Au cours des prochains trimestres, nous poursuivrons notre plan d'optimisation des revenus en jumelant nos efforts de vente auprès d'entreprises consommatrices d'énergie (CAÉ corporatifs), de soumissions dans des appels d'offres visant des contrats à long terme et d'occasions de vente au marché, notamment en France, où les prix demeurent élevés. Nous continuerons d'optimiser notre structure de capital par la mise en place de financements spécifiques pour nos projets prêts à construire et poursuivrons l'intégration de nos nombreuses initiatives ESG dans nos activités d'opération au quotidien », a ajouté M. Decostre.

¹ Les chiffres entre parenthèses indiquent les résultats selon le Combiné⁴, comparativement à ceux obtenus selon le Consolidé.

² La production anticipée est une mesure financière supplémentaire. Pour plus de détails, se référer à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières du présent communiqué.

³ Le BAIIA(A) est un total des mesures sectorielles. Pour plus de détails, se référer à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières du présent communiqué.

⁴ Le Combiné, la marge brute d'autofinancement, les flux de trésorerie discrétionnaires et les liquidités disponibles et financements autorisés sont des mesures financières non conformes aux PCGR et n'ont pas de définition normalisée selon les normes IFRS. Par conséquent, ces mesures peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du présent communiqué.

Faits saillants du 1^{er} trimestre

Pour les périodes de trois mois closes le 31 mars

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audités)	Consolidé				Combiné ¹			
	2023	2022	Variation		2023	2022	Variation	
			\$	%			\$	%
Production d'électricité (GWh) ²	1 696	1 681	15	1	2 286	1 875	411	22
Produits de la vente d'énergie et compléments de rémunération	298	227	71	31	328	248	80	32
Résultat d'exploitation	77	91	(14)	(16)	106	105	1	1
BAIIA(A) ³	171	173	(2)	(1)	192	183	9	5
Résultat net	55	57	(2)	(4)	55	57	(2)	(4)
Résultat net attribuable aux actionnaires de Boralex	43	50	(7)	(15)	43	50	(7)	(16)
Par action (de base et dilué)	0,41 \$	0,49 \$	(0,08) \$	(16)	0,41 \$	0,49 \$	(0,08) \$	(16)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	244	137	107	77	—	—	—	—
Marge brute d'autofinancement ¹	141	136	5	4	—	—	—	—
Flux de trésorerie discrétionnaires ¹	65	77	(12)	(15)	—	—	—	—

Au premier trimestre 2023, Boralex a produit 1 696 GWh (2 286 GWh) d'électricité, ce qui représente une hausse de 1 % (22 %) comparativement aux 1 681 GWh (1 875 GWh) produits au trimestre correspondant de 2022. En Consolidé, l'augmentation est attribuable aux mises en service de parcs éoliens et solaires, aux conditions de vent favorables en France et à des conditions d'hydraulicité favorables en Amérique du Nord. Ces éléments ont plus que compensé pour les conditions de vent défavorables au Canada. En Combiné, la hausse est attribuable à l'intégration des parcs éoliens acquis aux États-Unis à la fin 2022.

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2023, les produits générés par la vente d'énergie et compléments de rémunération s'élèvent à 298 M\$ (328 M\$), en hausse de 31 % (32 %) par rapport au premier trimestre 2022. Cette hausse est attribuable à la contribution de l'acquisition aux États-Unis et des mises en service ainsi qu'à l'augmentation de production et les prix élevés de l'électricité en France. Le BAIIA(A)³ a atteint 171 M\$ (192 M\$), en baisse de 1 % (hausse de 5 %) par rapport au premier trimestre 2022. La légère baisse du BAIIA(A) est attribuable à la diminution de la production des parcs éoliens canadiens et à la nouvelle réglementation sur certains contrats en France. À noter que le BAIIA(A) du premier trimestre 2022 incluait un montant de 16 M\$ attribuable à certains contrats pour lesquels Boralex a dû comptabiliser une provision au troisième trimestre 2022 à la suite de la publication de la *Loi de finances rectificative 2022* en France. Sur une base combinée, la hausse est attribuable à l'acquisition des parcs éoliens aux États-Unis. Le résultat d'exploitation s'est élevé à 77 M\$ (106 M\$), comparativement à 91 M\$ (105 M\$) au trimestre correspondant de 2022.

Perspectives

Le Plan stratégique 2025 de Boralex s'articule autour des quatre orientations stratégiques porteuses du plan lancé en 2019 – la croissance, la diversification, la clientèle et l'optimisation – et de six cibles d'entreprise. Les détails de ce plan, qui intègre également la stratégie de responsabilité sociétale de Boralex, se retrouvent dans le rapport annuel de la Société. Les faits saillants des principales réalisations du trimestre se terminant le 31 mars 2023 en lien avec le Plan stratégique 2025 se retrouvent dans le [Rapport Intermédiaire 1 2023](#) disponible dans la section Investisseurs du site web de Boralex.

Au cours des prochains trimestres, Boralex poursuivra l'exécution des différentes initiatives liées à ce plan, notamment le développement de projets et l'analyse de cibles d'acquisitions ainsi que l'optimisation de la vente d'électricité et des coûts d'exploitation.

Enfin, pour poursuivre sa croissance organique, la Société dispose d'un portefeuille de projets à divers stades de développement, selon des critères clairement identifiés, pour un total de 4 293 MW en éolien et en solaire et de 1 050 MW en stockage, ainsi qu'un chemin de croissance comprenant 618 MW de projets éoliens et solaires et un projet de stockage de 3 MW.

¹ Le Combiné, la Marge brute d'autofinancement et les Flux de trésorerie discrétionnaires sont des mesures financières non conformes aux PCGR et n'ont pas de définition normalisée selon les normes IFRS. Par conséquent, ces mesures peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du présent communiqué.

² La production d'électricité inclut la production pour laquelle Boralex reçoit une compensation financière, à la suite des limitations de production d'électricité demandées par ses clients, puisque la Direction considère cette production pour évaluer la performance de la Société. Cet ajustement facilite la corrélation entre la production d'électricité et les produits de la vente d'énergie et complément de rémunération.

³ Le BAIIA(A) est un total des mesures sectorielles. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du présent communiqué.

Déclaration de dividendes

Le conseil d'administration de la Société a autorisé et déclaré un dividende trimestriel de 0,1650 \$ par action ordinaire. Ce dividende sera versé le 15 juin 2023 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 31 mai 2023. Boralex désigne ce dividende comme étant un « dividende déterminé » en vertu du paragraphe 89 (14) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toutes les dispositions législatives provinciales applicables aux dividendes déterminés.

À propos de Boralex

Chez Boralex, nous fournissons de l'énergie renouvelable et abordable pour tous, depuis plus de 30 ans. Un des leaders sur le marché canadien et premier producteur indépendant de l'éolien terrestre de France, nous sommes également présents aux États-Unis et au Royaume-Uni. Au cours des cinq dernières années, notre puissance installée a plus que doublé et elle s'établit aujourd'hui à plus de 3 GW. Nous développons un portefeuille de projets de plus de 6 GW dans l'éolien, le solaire et le stockage, guidés par nos valeurs et notre démarche de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE). Boralex, par une croissance profitable et durable, participe activement à la lutte contre le réchauffement climatique. Grâce à notre audace, notre discipline, notre expertise et notre diversité, nous demeurons une référence de notre industrie. Les actions de Boralex se négocient à la Bourse de Toronto sous le symbole BLX.

Pour de plus amples renseignements, visitez boralex.com ou sedar.com. Suivez-nous sur [Facebook](#), [Twitter](#) et [LinkedIn](#).

Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières

Mesures de performance

Afin d'évaluer la performance de ses actifs et de ses secteurs d'activité, Boralex utilise des mesures de performance. La direction est d'avis que ces mesures représentent des indicateurs financiers largement utilisés par les investisseurs pour évaluer la performance d'exploitation et la capacité d'une entreprise à générer des liquidités à même ses activités d'exploitation. Les mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières permettent également aux investisseurs de mieux comprendre le fondement des décisions prises par la Société, puisque celle-ci s'appuie sur ces mesures pour prendre des décisions financières, stratégiques et opérationnelles. Ces mesures financières non conformes aux IFRS ne doivent pas être considérées comme des mesures remplaçant une mesure conforme aux IFRS.

Ces mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières sont établies principalement à partir des états financiers consolidés audités, mais n'ont pas un sens normalisé prescrit par les IFRS ; par conséquent, elles pourraient ne pas être comparables aux résultats d'autres sociétés qui utilisent des mesures de performance portant des noms similaires. Les mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières ne sont pas auditées. Elles comportent des limitations importantes à titre d'outils d'analyse, et les investisseurs ne doivent pas les examiner isolément ni se fier outre mesure aux ratios ou aux pourcentages calculés à l'aide de celles-ci.

Mesures financières non conformes aux PCGR			
Mesure financière spécifique	Utilité	Composition	Mesure financière la plus directement comparable en IFRS
Données financières - Combiné (toutes les données financières divulguées)	Pour évaluer la performance d'exploitation et la capacité d'une entreprise à générer des liquidités à même ses activités d'exploitations. Les Participations représentent des investissements significatifs de Boralex.	Résulte de la combinaison de l'information financière de Boralex Inc. établie selon les normes IFRS et de celle portant sur la quote-part des Participations. Ensuite, les postes Participations dans des Coentreprises et entreprises associées, Quote-part des profits (pertes) des Coentreprises et entreprises associées et Distributions reçues des Coentreprises et entreprises associées sont remplacés par la part respective de Boralex dans tous les postes aux états financiers des Participations (c'est-à-dire les revenus, les dépenses, l'actif, le passif, etc.).	Données financières respectives Consolidé
Marge brute d'autofinancement	Pour juger des liquidités générées par l'exploitation de la Société et de sa capacité à financer son expansion à même ses liquidités.	Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation avant la variation des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation.	Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation
Flux de trésorerie discrétionnaires	Pour évaluer la trésorerie générée par les activités d'exploitation et le montant qui sera disponible pour le développement futur ou pour être versé en dividendes aux porteurs d'actions ordinaires, tout en préservant la valeur à long terme de l'entreprise. <i>Cible d'entreprise 2025 du plan stratégique</i>	Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation avant la « variation des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation », moins (i) les distributions versées aux actionnaires sans contrôle, (ii) les ajouts d'immobilisations corporelles (maintien de l'exploitation), (iii) les remboursements sur les emprunts non courants (les projets) et les remboursements aux investisseurs participant au partage fiscal; (iv) le capital versé lié aux obligations locatives; (v) les ajustements d'éléments non liés à l'exploitation; plus (vi) les frais liés à la mise en valeur et au développement (de l'état du résultat net).	Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation

Mesures financières non conformes aux PCGR - suite

<i>Mesure financière spécifique</i>	<i>Utilité</i>	<i>Composition</i>	<i>Mesure financière la plus directement comparable en IFRS</i>
Trésorerie et équivalents de trésorerie disponibles	Pour évaluer la trésorerie et les équivalents de trésorerie, en date du bilan, disponibles pour financer la croissance de la Société.	Représentent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, tels que trouvés au bilan, desquels on exclut les besoins de trésorerie connus à court terme.	Trésorerie et équivalents de trésorerie
Liquidités disponibles et financements autorisés	Pour évaluer les fonds totaux en date du bilan disponibles pour financer la croissance de la Société.	Résulte de la combinaison des facilités de crédit disponibles pour la croissance et de la trésorerie et équivalents de trésorerie disponibles.	Trésorerie et équivalents de trésorerie

Autres mesures financières - Total des mesures sectorielles

<i>Mesure financière spécifique</i>	<i>Mesure financière la plus directement comparable en IFRS</i>
BAIIA(A)	Résultat d'exploitation

Autres mesures financières - Mesures financières supplémentaires

<i>Mesure financière spécifique</i>	<i>Composition</i>
Production anticipée	La production que la Société anticipe pour les sites les plus anciens en fonction des moyennes historiques ajustées, des mises en service et des arrêts prévus et, pour les autres sites, à partir des études de productible réalisées.
Facilités de crédit disponibles pour la croissance	Les facilités de crédit disponibles pour la croissance incluent la tranche non utilisée de la facilité de crédit de la société mère, mise à part la clause accordéon, ainsi que la tranche non utilisée de la facilité de construction.

Combiné

Le tableau qui suit rapproche les données financières du Consolidé avec celles présentées au Combiné :

(en millions de dollars canadiens) (non audités)	2023			2022		
	Consolidé	Rapprochement ⁽¹⁾	Combiné	Consolidé	Rapprochement ⁽¹⁾	Combiné
Période de trois mois close le 31 mars :						
Production d'électricité (GWh) ⁽²⁾	1 696	590	2 286	1 681	194	1 875
Produits de la vente d'énergie et compléments de rémunération	298	30	328	227	21	248
Résultat d'exploitation	77	29	106	91	14	105
BAIIA(A)	171	21	192	173	10	183
Résultat net	55	—	55	57	—	57
			Au 31 mars 2023			Au 31 décembre 2022
Total de l'actif	6 747	530	7 277	6 539	649	7 188
Emprunts - solde du capital	3 433	326	3 759	3 346	328	3 674

⁽¹⁾ Inclut la contribution respective des coentreprises et entreprises associées en fonction du pourcentage de participation de Boralex diminuée des ajustements pour renverser la comptabilisation de ces participations selon les IFRS.

⁽²⁾ Inclut les compensations à la suite des limitations de production d'électricité demandées par les clients.

BAIIA(A)

Le BAIIA(A) est un total des mesures sectorielles et représente le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement, ajusté pour exclure d'autres éléments, tels que les frais d'acquisition, les autres pertes (gains), la perte nette (gain net) sur instruments financiers et la perte (gain) de change, ces deux derniers étant regroupés sous *Autres*.

La direction utilise le BAIIA(A) afin de mesurer la performance des secteurs d'activité de la Société.

Un rapprochement du BAIIA(A) avec la mesure financière la plus comparable aux IFRS, soit le résultat d'exploitation, est présenté dans le tableau suivant :

(en millions de dollars canadiens) (non audités)	2023			2022			Variation 2023 vs 2022	
	Consolidé	Rapprochement ⁽¹⁾	Combiné	Consolidé	Rapprochement ⁽¹⁾	Combiné	Consolidé	Combiné
Période de trois mois closes les 31 mars :								
Résultat d'exploitation	77	29	106	91	14	105	(14)	1
Amortissement	73	13	86	72	6	78	1	8
Dépréciation	—	—	—	1	—	1	(1)	(1)
Quote-part des profits des coentreprises et entreprises associées	19	(19)	—	24	(24)	—	(5)	—
Variation de la juste valeur d'un dérivé inclus dans la quote-part des coentreprises	2	(2)	—	(15)	15	—	17	—
Autres gains	—	—	—	—	(1)	(1)	—	1
BAIIA(A)	171	21	192	173	10	183	(2)	9

⁽¹⁾ Inclut la contribution respective des coentreprises et entreprises associées en fonction du pourcentage de participation de Boralex diminuée des ajustements pour renverser la comptabilisation de ces participations selon les IFRS.

Marge brute d'autofinancement et flux de trésorerie discrétionnaires

La Société définit la marge brute d'autofinancement et les flux de trésorerie discrétionnaires :

	Consolidé			
	Périodes de trois mois closes le		Période de douze mois closes les	
	31 mars	31 mars	31 mars	31 décembre
(en millions de dollars canadiens) (non audité)	2023	2022	2023	2022
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	244	137	620	513
Variation des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation	(103)	(1)	(212)	(110)
Marge brute d'autofinancement	141	136	408	403
Versements sur les emprunts non courants (projets) ⁽¹⁾	(65)	(58)	(219)	(212)
Ajustement d'éléments non liés à l'exploitation ⁽²⁾	—	1	6	7
	76	79	195	198
Capital versé lié aux obligations locatives	(6)	(6)	(15)	(15)
Distributions versées aux actionnaires sans contrôle ⁽³⁾	(13)	(1)	(49)	(37)
Nouvelles immobilisations corporelles (maintien de l'exploitation)	(3)	(2)	(13)	(12)
Frais de développement (aux résultats)	11	7	37	33
Flux de trésorerie discrétionnaires	65	77	155	167

⁽¹⁾ Excluant les prêts-relais TVA et les remboursements anticipés de dettes.

⁽²⁾ Pour la période de douze mois se terminant le 31 mars 2023, ajustement favorable de 6 M\$ composé principalement de frais d'acquisition et de transactions. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, ajustement favorable de 7 M\$ composé principalement de frais d'acquisition et de transactions.

⁽³⁾ Composé des distributions versées aux actionnaires sans contrôle ainsi que de la portion des flux de trésorerie discrétionnaires attribuables à l'actionnaire sans contrôle de Boralex Europe Sàrl.

Liquidités disponibles et financements autorisés

La Société définit les liquidités disponibles et financements autorisés comme suit :

	Consolidé	
	Au 31 mars	Au 31 décembre
	2023	2022
(en millions de dollars canadiens) (non audités)		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	582	361
Trésorerie et équivalents de trésorerie dans les périmètres de financement de projets	(428)	(279)
Découvert bancaire	—	(12)
Trésorerie et équivalents de trésorerie disponibles	154	70
Facilités de crédit disponibles pour la croissance	177	424
Liquidités disponibles et financements autorisés	331	494

Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives

Certaines déclarations contenues dans ce communiqué, incluant celles ayant trait aux résultats et au rendement pour des périodes futures, aux cibles de puissance installée, BAIIA(A) et flux de trésorerie discrétionnaires, au plan stratégique, au modèle d'affaires et à la stratégie de croissance de la Société, à la croissance organique et à la croissance par fusions et acquisitions, à l'obtention d'une cote de crédit « Investment Grade », le paiement du dividende trimestriel, aux objectifs financiers, le partenariat avec Énergir et Hydro-Québec pour l'élaboration de trois projets de 400 MW chacun dont le développement dépendra de l'évolution des besoins d'Hydro-Québec, aux projets de production d'énergie renouvelable en portefeuille ou sur le *Chemin de croissance* de la Société et aux objectifs reliés à la stratégie de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) constituent des déclarations prospectives fondées sur des prévisions actuelles, au sens des lois sur les valeurs mobilières. Ces déclarations se caractérisent par l'emploi de verbes à la forme affirmative ou négative, tels que « prévoir », « anticiper », « évaluer », « estimer », « croire », ou par l'utilisation de mots tels que « vers », « environ », « être d'avis », « s'attendre à », « à l'intention de », « prévoit », « éventuel », « projette de », « continue de » ou de mots similaires, de leur forme négative ou d'autres termes comparables, ou encore par l'utilisation du futur ou du conditionnel.

Les déclarations prospectives reposent sur des hypothèses importantes, y compris les suivantes : les hypothèses posées quant au rendement que la Société tirera de ses projets, selon les estimations et les attentes de la Direction en ce qui a trait aux facteurs liés aux vents et à d'autres facteurs, les opportunités qui pourraient être disponibles dans les divers secteurs visés pour la croissance ou la diversification, les hypothèses posées quant aux marges du BAIIA(A), les hypothèses posées quant à la situation dans le secteur et à la conjoncture économique en général, la concurrence, les taux de change et la disponibilité du financement et de partenaires. En particulier, les cibles en RSE sont établies d'après un certain nombre d'hypothèses, y compris sans s'y limiter, les principales hypothèses suivantes : la mise en œuvre de diverses initiatives d'entreprise et commerciales visant à réduire les émissions de GES directes et indirectes ; la disponibilité de technologies permettant l'atteinte des cibles ; l'absence de nouvelle initiative d'entreprise ou encore d'acquisition d'entreprises ou de technologies qui augmenterait considérablement le niveau prévu de performance ; aucune incidence négative découlant de précisions ou de modifications apportées aux normes internationales ou à la méthodologie utilisée pour calculer notre performance et notre divulgation en RSE ; une participation et une collaboration suffisante de nos fournisseurs pour l'établissement de leurs propres cibles en lien avec les initiatives RSE de Boralex ; la capacité de trouver des talents diversifiés compétents ; l'éducation et la mobilisation organisationnelle afin de contribuer à l'atteinte de nos cibles RSE. Bien que la Société estime que ces facteurs et hypothèses sont raisonnables, selon les renseignements dont elle dispose actuellement, ceux-ci pourraient se révéler inexacts.

Boralex tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et que ses résultats, ou les mesures qu'elle adopte, pourraient différer significativement de ceux qui sont indiqués ou sous-jacents à ces déclarations, ou pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une déclaration prospective donnée. Les principaux facteurs pouvant entraîner une différence significative entre les résultats réels de la Société et les informations financières prospectives ou attentes formulées dans les déclarations prospectives incluent notamment, l'effet général des conditions économiques, les fluctuations de diverses devises, les fluctuations des prix de vente d'énergie, la capacité de financement de la Société, les risques reliés à la cybersécurité, la concurrence, les changements dans les conditions générales du marché, la réglementation régissant son industrie et les amendements à celle-ci, notamment la législation, la réglementation et les mesures d'urgence pouvant être mises en place de temps à autre pour faire face aux prix élevés de l'énergie en Europe, les litiges et autres questions réglementaires liées aux projets en exploitation ou en développement, ainsi que certains autres facteurs énumérés dans les documents déposés par la Société auprès des différentes commissions des valeurs mobilières.

À moins d'indication contraire de la Société, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet que pourraient avoir sur ses activités, des transactions, des éléments non récurrents ou d'autres éléments exceptionnels annoncés ou survenant après que ces déclarations ont été faites. Rien ne garantit que les résultats, le rendement ou les réalisations, tels qu'ils sont formulés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives, se concrétiseront. Le lecteur est donc prié de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives.

À moins de n'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, la direction de Boralex n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres changements.

Les données exprimées en pourcentage sont calculées à partir de montants en milliers de dollars.

Renseignements :

MÉDIAS

Camille Laventure

Conseillère, affaires publiques et communications
externes

Boralex inc.

438 883-8580

camille.laventure@boralex.com

RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

Stéphane Milot

Vice-président, relations avec les investisseurs

Boralex inc.

514 213-1045

stephane.milot@boralex.com

Source : Boralex inc.